

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CARORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CARORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

La clôture de l'Exposition

L'Exposition universelle de 1900 est close... Ce n'est pas sans émotion que tant de millions de français et d'étrangers liront cette constatation, ce n'est pas non plus sans regret.

L'Exposition qui vient de finir n'a-t-elle pas été un des plus grands, des plus beaux spectacles qu'au cours d'une vie humaine il puisse être permis de contempler.

Il y a eu là un ensemble incomparable, unique, donnant la plus haute, la plus noble, la plus complète idée de la force de production de l'humanité, à tous les points de vue, dans le domaine de l'industrie comme dans celui des arts, en même temps que des incessants progrès accomplis dans le mode de vie des nations de plus en plus rapprochées par la vapeur, l'électricité, la diminution progressive des préjugés et des haines.

Ah! certes, l'Exposition universelle a eu ses détracteurs. Elle n'était pas née que, déjà, l'on commençait à l'accuser de tous les méfaits. On la déclara dès lors inutile, mal-faisante, dangereuse, ruineuse. Toutes les épithètes y passèrent.

Elles ne troublèrent pas la sérénité laborieuse du Commissaire général et de ses collaborateurs qui, malgré tous les obstacles, en dépit de toutes les injures, de toutes les calomnies, arrivèrent à mener à bien, au milieu des circonstances extérieures les plus délicates, les plus difficiles, l'œuvre si grande, si vaste qu'ils s'étaient chargés de mener à bien, pour l'honneur de la France. C'est seulement être juste que de leur rendre une fois de plus, à l'heure où se ferment les portes qu'ont franchies tant et tant de millions de visiteurs, ce témoignage si mérité.

Au point de vue national, nous en attestons l'ineffaçable souvenir du banquet des maîtres, l'Exposition universelle a montré à la fin de ce XIX^e siècle, qui vit pour notre pays tant de gloire et aussi tant de désastres et d'afflictions, la France une et indivisible, comme elle l'était au lendemain même de l'immortelle Révolution, dont elle avait en 1889 célébré la mémoire à jamais bénie par tous ceux qui ont au cœur le culte de la tolérance, de la liberté, de tout ce qui relève les hommes, de tout ce qui les rend moins étrangers les uns aux autres, de tout ce qui améliore leur situation matérielle et morale.

Au point de vue international, l'Exposition universelle de 1900 n'a pas eu des effets moins heureux. Il n'y a pas seulement dans le monde des gouvernements suivant une politique pacifique ou belliqueuse; il y a, avant tout, des nations pour lesquelles il est de plus en plus important de se rendre compte de l'absurdité des guerres dont elles sont les victimes puisque, à coups redoublés, ces guerres les frappent dans toutes leurs sources de richesse et de vie.

Si un spectacle, tel que celui auquel nous venons d'assister, a une utilité dominante tout, c'est d'accroître chez les peuples la conviction, qui grandit en eux, de l'absurdité de la guerre, en leur montrant tout ce que pourraient produire les arts de la paix pour le bien de l'humanité, pour le développement de son bien être.

Aussi, « dans le salut d'admiration et de gratitude » qui, suivant l'expression d'un journal étranger, vient d'être mérité par la France, y a-t-il une justice incontestable envers notre patrie.

C'est là ce qu'il convient surtout de retenir de cette Exposition, admirable par sa grandeur et sa beauté, dont nos concitoyens, dans leurs provinces, dont les étrangers dans leurs pays ont emporté une impression si profonde et si vive que partout, dans quelque contrée que ce soit, on l'entend exprimer, en termes à la fois enthousiastes et mérités.

En un mot, l'Exposition a été, à la fin de ce siècle, comme un immense Congrès de la paix auquel ont participé toutes les nations.

C'est pour cela que son souvenir restera cher aux penseurs comme aux travailleurs du monde entier. A l'heure même où elle finit, elle est plus qu'un souvenir; elle restera une espérance.

A. B.

Les crédits supplémentaires

Le ministre des finances va déposer cette semaine, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant approbation des crédits supplémentaires ouverts pendant les vacances parlementaires par des décrets rendus en conseil d'Etat. Il y a, notamment, les 40 millions pour l'expédition de Chine. Quelques jours après, il déposera un projet portant ouverture de crédits supplémentaires pour répondre à des nécessités qui se sont produites plus récemment. Ces crédits s'élèveront à 25 millions environ. Sur ces 25 millions, il y a 5 millions pour liquider les dernières dépenses des opérations militaires dans l'extrême sud-oranais; il y a un million 200,000 francs pour indemniser les agriculteurs, victimes des intempéries ou sinistres de ces derniers temps; il y a également des crédits pour diverses primes données par le ministre du commerce. Enfin, il y a des crédits pour la marine à cause de la hausse du prix du charbon. Si l'on fait abstraction des crédits pour la Chine, l'exercice 1900 se soldera par un léger excédent de recettes. Les dépenses de l'expédition de Chine ne grèveraient que provisoirement l'exercice actuel. Elles seront couvertes ultérieurement par la part qui reviendra à la France dans l'indemnité que les puissances qui coopèrent à l'expédition réclament à la Chine et dont le paiement ne fait l'objet d'aucun doute, ce n'est qu'une question de temps.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 13 novembre 1900 (matin)

A cette séance du matin les députés assistent nombreux: toutefois, M. Lasies trouve que la Chambre n'est pas en nombre.

Malgré l'incident soulevé par M. Lasies, on aborde le budget de 1901. M. Puech trouve regrettable que ce budget soit présenté sans aucune réforme fiscale. Il demande que d'importantes économies soient réalisées, soit en supprimant 300 tribunaux. M. Puech préconise plusieurs réformes.

M. le Ministre des finances dit que la France progresse et prie la Chambre de voter le budget tel qu'il est présenté. Après ce discours, la séance est levée à 11 heures.

Séance de l'après-midi

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre aborde la loi sur le régime des boissons. M. Plichon combat le projet qui, dit-il, aboutira

à diminuer les consommations et à donner une prime à la fraude.

M. Salis succède à la tribune à M. Plichon. Il soutient le projet du gouvernement qui permettra, au contraire, de combattre les fraudeurs.

M. Fleury-Ravarin approuve le projet du gouvernement en tant qu'il unifie les droits sur les boissons, mais il repousse la majoration de droit sur l'alcool; l'orateur s'élève contre le privilège des bouilleurs de cru.

M. Augé vient affirmer que le projet du gouvernement est le meilleur projet transactionnel possible, car il défend l'intérêt des consommateurs.

M. Lasies se déclare opposé à toute surtaxe sur l'alcool de vin. On devrait frapper d'une surtaxe de tant par hectolitre les gros marchands de vin.

MM. Laloge et Castelin se déclarent contre le projet.

M. Jumel, rapporteur défend le projet. La discussion est close après quelques paroles de MM. Klotz, Fabie, Caillaux. Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 13 novembre 1900

Le Sénat a discuté mardi le projet autorisant les femmes licenciées en droit à exercer la profession d'avocat.

M. Gourju combat le projet qui est néanmoins voté par 172 voix contre 34.

Après divers votes de projets secondaires, la séance est levée.

L'ALCOOLISME

L'alcool se fabrique de plus en plus. Les distillateurs gagnent de l'argent et s'enrichissent. Le pauvre bougre qui croit que l'eau-de-vie donne de la force et de la vigueur en boit. L'alcool diffuse à profusion dans les veines des hommes. L'alcoolisme monte avec son cortège de misères.

Il y avait 231,000 cabarets en France en 1830, d'après la statistique de M. Guillemet, rapporteur de la commission du monopole de l'alcool à la Chambre des députés; en 1869, il y en avait 342,000; il y en a aujourd'hui plus de 426,000, non compris les 30,000 débits de Paris.

Dans le Nord, il y a 1 cabaret pour 15 adultes; dans la Seine-Inférieure, 1 pour 22.

Aussi les morts accidentelles dues à l'alcoolisme ont-elles augmenté dans des proportions effrayantes. Elles ont doublé depuis 1840. En 1860 il y avait par année 299 aliénés par suite d'alcoolisme; en 1893, il y en avait 3,386. Au nombre de 11,520 en 1869 (3, 4 par 100,000 habitants), ils étaient 58,750 en 1892 (13,3 par 100,000 habitants).

De 1830 à 1892, le nombre des jeunes gens réformés au Conseil de révision a doublé.

Cette funèbre statistique est-elle assez affligeante?

(Le Progrès du Nord)

De F.

L'AFFAIRE SALSOU

Samedi dernier se sont déroulés devant la Cour d'assise de la Seine les débats de l'affaire Salsou. Celui-ci avait, on s'en souvient, tiré un coup de revolver sur le schah de Perse le 2 août dernier. Le coup avait raté et le souverain n'avait eu aucun mal.

Malgré la déposition favorable des anciens patrons de Salsou, malgré les avis contradictoires des armuriers, malgré les efforts de son défenseur, M^e Lagasse, Salsou, qui n'a tué personne, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, comme Bresci, l'assassin du roi Humbert.

Le défenseur avait écrit, il y a quelques jours, au schah de Perse, le priant de réclamer avec lui l'indulgence du jury. Le schah n'a pas répondu; il n'y a pas lieu de s'étonner.

Si on avait sollicité cette démarche pendant le séjour du schah, elle aurait fort probablement abouti, le souverain asiatique s'étant, — oh! très légèrement — européanisé pendant son séjour dans un pays libre. Maintenant qu'il a repris l'esclavage des coutumes autocratiques et souvent sanguinaires de son pays, que lui importe le condamné de samedi.

Lorsque Mouzaffer-Eddin se promène dans les rues de Téhéran, les habitants doivent rester dans leur demeure et malheur à celui qui lèverait les yeux vers son souverain. Le pal ou le billot auraient vite puni l'audacieux. Si le schah songe encore à Salsou, c'est pour le déclarer punissable des derniers supplices.

M^e Lagasse ne peut guère compter sur la mansuétude de l'heureuse victime.

EN CHINE

Corps expéditionnaires

Un détachement de 88 officiers et marins quittera Brest le 15 courant, pour Marseille où il embarquera à destination des navires de l'escadre de Chine de l'amiral Pottier; le détachement commandé par M. Laurent, enseigne de vaisseau, couchera à Clermont-Ferrand et à Nîmes.

Envoi de renforts

L'avis-transport la *Meurthe*, commandé par le capitaine de frégate Le Courtois, a appareillé lundi, allant faire partie de la division navale l'Extrême-Orient.

Au Transvaal

Les Guerrillas

Cent cinquante Boërs ont attaqué, sur la route de Christian, un convoi anglais de deux chariots et de dix huit hommes. Les deux chariots ont été pris par eux. Le lieutenant et plusieurs hommes de l'escorte ont été blessés, et six hommes manquent.

Les éclaireurs annoncent que les Boërs se trouvent dans le voisinage de la ferme de Schoolplatt.

De petits groupes de Boërs parcourent le district et observent tous les mouvements des Anglais. Ils ont attaqué, le pont de Witteput. Ils ont été repoussés avec des grosses pertes. Les Anglais n'ont eu qu'un blessé.

Depuis quelques semaines, les Boërs se livrent à des incursions au Sud-Ouest à 12 milles; on évalue leur nombre à 500. Ils sont divisés en petits groupes, et sont commandés par Brand, fils de l'ancien président de l'Etat libre. Ils disent n'avoir rien affaire avec le Transvaal, et n'avoir d'autre but que de causer le plus de pertes possibles aux Anglais. On disait ce matin qu'ils s'étaient repliés dans la direction du Vaal.

Les dépenses de la guerre

Le *Morning Leader* estime que la guerre coûtera 130 millions de livres sterling, c'est-à-dire trois milliards et quart. Sur cette somme, 30 millions de livres ont été déjà votées et constituent une partie de la dette de l'Angleterre. Pour le reste le journal est d'avis qu'on doit le constituer comme une dette spéciale au Transvaal et à l'Etat libre, dont le taux d'intérêt à 3 0/0 serait garanti par le gouvernement britannique.

INFORMATIONS

Mort d'un sénateur

M. Fresneau, sénateur du Morbihan, est décédé subitement hier à Paris. Il était né en 1823.

Au Conseil général de Paris

A la séance du conseil général de la Seine qui a eu lieu hier, un incident des plus violents s'est élevé au sujet de l'arrêté pris par M. Thomas, conseiller général et maire de Kremlin-Bicêtre, relatif au port de la soutane.

Après un vif échange d'injures, M. Caron, nationaliste, s'est précipité sur M. Thomas et l'a frappé.

Et c'est au milieu du plus violent tumulte que la séance a été levée.

Faux Diplômes

Sur l'ordre du ministre du commerce, le parquet vient de charger M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, de rechercher les auteurs d'une contrefaçon qui vient d'être signalée. Il s'agit de la fabrication de faux diplômes de médailles à l'Exposition de 1900.

Un certain nombre de ces diplômes ont déjà été vendus à des commerçants peu scrupuleux.

L'affaire Salsou

Salsou, l'anarchiste qui tenta de tuer le schah de Perse, a été condamné par la Cour d'assises de la Seine, aux travaux forcés à perpétuité.

La maladie du Tsar

La maladie dont l'empereur de Russie a été atteint le 8 novembre et qui présentait tout les symptômes caractéristique, de l'influenza a pris le 13 novembre, le caractère d'une affection typhique. Un bulletin de l'état de santé du malade est publié chaque jour. Le baron Frédérick, ministre de la maison impériale a publié, aujourd'hui, le bulletin suivant :

« Sa Majesté a passé une bonne nuit ; l'état général est bon. Température, 28,7 ; 72 pulsations. La tête est à une température normale. Les forces sont tout à fait satisfaisantes. »

Le diagnostic des médecins est le suivant : « Typhus du ventre suivant un cours entièrement satisfaisant pour le moment. »

Signé : Leibhirung, Virsch, Tichonow, médecins, et baron Frédérick, ministre de la maison impériale. »

Victime de l'alcool

Le sieur D..., du village de Laforzerie, commune de Vauxains (Dordogne), ayant absorbé plusieurs verres d'eau-de-vie de prunes, est mort, quelques heures après, dans des souffrances horribles.

Tentative d'évasion

Une tentative d'évasion a eu lieu mardi à la prison de Romorantin. Elle a eu pour au-

teurs Hacault, l'assassin de Marçilly-en-Gault, et deux individus prévenus de vol, Jouveau et Moreau.

Armés d'un mauvais couteau qui leur servait à l'atelier, ces trois détenus parvinrent à faire dans le parquet du dortoir une ouverture suffisante pour passer le corps. Puis, aidés de leurs draps, ils se laissèrent glisser dans le chauffoir. Après avoir croché la porte de la cour, ils fabriquèrent, avec de la tresse qui leur était confiée pour travailler, une corde de douze mètres. Jouveau et Moreau escaladèrent le mur du chemin de ronde, mais ce fut infructueusement qu'ils tentèrent ensuite l'escalade du mur d'enceinte. Hacault, moins agile sans doute, demeura dans la cour. Ce criminel, qui doit comparaître devant les assises la semaine prochaine, vient d'être transféré à Blois.

Terrible explosion

Lundi après-midi, vers deux heures, une formidable détonation mettait en émoi les habitants de Març-en-Barceul, hameau de Rouges-Barès (Nord). Une explosion venait de se produire dans la fabrique d'artifices de Bar. On accourut de toute parts et on constata que les effets de l'explosion avaient été terribles, causant deux morts et quatre blessés, dont un très grièvement. C'est dans la section de la poudre, auprès de l'atelier de moulage, que la conflagration s'est produite. Mais on en ignore la cause déterminante.

Les deux personnes qui ont trouvé la mort dans cet accident sont deux jeunes filles, Rachel de Pape, âgée de 18 ans, et Elisa Vanhouette, âgée de 14 ans. Les cadavres des deux malheureuses ont été horriblement déchiquetés et présentaient un aspect épouvantable.

Grave accident

Dimanche, à quatre heures de l'après-midi, venaient de Saint-Médard (Bordeaux), avec un chargement de fûts vides, deux charretiers qui avaient trop copieusement fêté la dive bouteille. Ils commirent l'imprudence de vouloir monter, pour dormir, sur leur chargement de futailles. Le premier, dont l'équipage avait trois chevaux, sut trouver un endroit propice pour s'allonger solidement, mais le second, dont la charrette était attelée d'un seul cheval, fut plus malheureux ou plus maladroit.

A hauteur de la borne kilométrique 9 kilomètres 500, il fut projeté sur la route : le chargement se défit et les fûts roulèrent sur lui, le blessant sérieusement. Transporté chez M. Jouvin Solles, dont l'habitation est voisine du lieu de l'accident, le charretier fut soigné par M. Eyquem, docteur à Saint-Médard.

M. Jouvin Solles a ramené le blessé chez lui, à Bordeaux.

Henri Catinet, — c'est le nom de la victime de l'accident — a eu les doigts de la main gauche détachés et le côté gauche du corps affreusement contusionné.

Suicide tragique

Un nommé François Aubartel, âgé de soixante-six ans, était entré, il y a quelques jours, à l'hôpital Saint-Antoine pour une bronchite aiguë et deux hernies des plus graves. Son état était jugé par les docteurs comme désespéré.

Eut-il connaissance de sa situation ? On ne sait. Toujours est-il que dans la nuit de lundi, vers deux heures, ce malheureux eut la force de couper avec un méchant couteau de table ses deux hernies. Il expirait presque immédiatement.

Condamnation à mort

La cour d'assises de l'Aisne, après une audience qui n'a pris fin qu'à trois heures du matin, a condamné à mort le nommé Cordonnier, reconnu coupable d'avoir assassiné, à Crouy, une femme de soixante et onze ans. Les co-accusés de Cordonnier, au nombre de cinq, ont été condamnés à des peines variant de vingt années de travaux forcés à trente mois de prison.

Une folle de dix-neuf ans

Boulevard Montmartre, à Paris, hier après-midi, une jeune fille très jolie, élégamment vêtue, s'avancit soudain au-devant d'un passant et lui administrait une gifflée retentissante. Le passant n'était pas encore revenu de sa stupeur, que l'aimable personne s'écriait : « Mon Dieu ! ce n'est pas vous, je me suis trompé ! » Et sur ce, elle s'élançait vers un gros monsieur, qu'elle souffletait également ; mais le gros monsieur était accompagné de sa femme, et celle-ci répliqua par un coup de parapluie.

Sans plus s'émouvoir, la jeune fille d'un revers de main, envoie rouler sur le trottoir un superbe pâté que porte un patronnet. Le gamin crie, la foule s'amasse ; un gardien de la paix intervient et emmène la jeune fille chez le commissaire de police.

Elle est à peine entrée dans le bureau, qu'elle gratifie de deux gifflées un monsieur qui venait de faire légaliser une pièce.

La malheureuse, nommée Amélie Boudier, âgée de dix-neuf ans, vient d'être subitement atteinte de folie. Elle veut, dit-elle, se marier à tout prix. Un inspecteur du commissariat use aussitôt d'un stratagème pour l'emmener sans nouveau scandale à l'infirmerie du dépôt. Il s'offre à la conduire à l'autel séance tenante.

La folle accepte avec joie et monte en voiture avec son futur. En passant rue du Louvre, elle aperçoit l'église de Saint-Germain-d'Auxerrois ; aussitôt, elle ouvre la portière, saute sur la chaussée et tombe. Elle pousse des cris affreux. Un cercle de curieux se forme :

« Cet individu est un infâme ! s'écrie-t-elle, en désignant du doigt l'inspecteur. Il a trahi ma confiance, il ne veut pas me conduire à l'église. »

Heureusement des agents viennent prêter main forte à leur collègue. Amélie Boudier est réintégrée dans la voiture et arrive enfin au dépôt ; mais là, comme une sœur lui

adresse de douces paroles, elle se jette comme une furie sur elle et lui arrache ses vêtements. Il a fallu lui mettre la camisole de force pour la maîtriser.

Un chien pleuré

Les journaux de New-York décrivent avec force détails le cérémonial avec lequel Booby, le chien favori d'un certain M. Seeberger, a été porté en terre ces jours derniers.

Un entrepreneur des pompes funèbres avait été chargé de régler le convoi. Le cercueil, couvert de fleurs, était placé sur une voiture d'enfant, traînée par les deux jeunes fils de M. Seeberger. Derrière, MM. Otto Clauberger et Braussenstein, portaient les coins du poêle. Une musique jouait des airs funèbres.

Lorsque le cercueil a été descendu dans la tombe, la musique a exécuté la *Wachtam Rhein*. M. Schnackenberg a pris ensuite la parole et prononcé le panégyrique du chien défunt tandis que M. Seeberger pleurait à chaudes larmes la mort de son fidèle toutou. La perte d'un enfant, a-t-il déclaré, ne lui aurait pas été plus cruelle.

On se rappelle l'attendrissant petit tableau représentant le chien d'un pauvre suivant seul le convoi de son défunt maître.

Les riches Américains rendent la politesse aux toutous.

CHRONIQUE LOCALE

Elections

L'année prochaine sera marquée par le renouvellement partiel du conseil général du Lot et des conseils d'arrondissement.

Voici la liste des conseillers généraux et d'arrondissement dont le mandat expire en 1901, avec le nom du canton qu'ils représentent :

Conseil général. — Arrondissement de Cahors : Castelnau, M. le D^r Bessières ; Catus, M. le D^r Rey, député à Saint-Denis, près Catus ; Lauzès, M. Peyrichou ; Limogne, M. Pralines, notaire ; Luzech, M. le D^r Marcenac, à Saint-Vincent ; Montcuq, M. Fabre, officier de santé.

Arrondissement de Figeac : Bretenoux, M. Boyer ; Cajarc, M. Daphénioux ; Lacapelle-Marival, M. Laparra, notaire à Cardaillac ; Saint-Céré, M. de Lamaze, notaire à Saint-Céré.

Arrondissement de Gourdon : Gourdon, M. Linol, notaire à Gourdon ; Labastide-Murat, M. le comte Murat ; Martel, M. Lachièze, député à Martel ; Payrac, M. Iscard, propriétaire à Payrac ; Saint-Germain, M. Cocula, vétérinaire à Saint-Germain.

Conseil d'arrondissement. — Arrondissement de Cahors : Cahors (Nord), M. Vallette, docteur-médecin à Cahors ; Cahors (Sud), M. Costes, maire à Cahors ; Cazals, M. Veissy-Saint-Roch, notaire à Frayssinet-le-Gélat ; Lalbenque, M. le D^r Combarnien, à Crémps ; Puy-l'Évêque, M. Gras.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XIII

CIGARETTE EN BACCHANTE

— Plus vite !... plus vite !... — cria-t-elle. Et comme les musiciens lui obéissaient, elle tourbillonna, tourna, bondit, semblable à un papillon ; ses cheveux soyeux tombaient sur son front, ses dents blanches brillaient, ses yeux couverts d'un éclat carmin accusaient la fièvre, et ses petites aiguillettes d'or s'entrechoquaient sur sa poitrine que le battement de son cœur faisaient palpiter comme un cœur d'oiseau quand le premier souffle du printemps est venu l'enivrer.

Elle était descendue contre lui dans l'arène, et elle désirait remporter la victoire autant que possible.

La vivacité, l'impétuosité, la grâce d'antilope, le voluptueux repos qui, de temps en temps, interrompait le mouvement incessant et étincelant de la danse, attirèrent les regards du brigadier, qui se fixèrent sur elle.

Elle était séduisante et elle le séduisit pour le moment.

Il l'observa comme autrefois il avait observé

les ensorcellements fantastiques des almées orientales et les charmes des danseuses de l'Opéra.

Cette jeune Bohémienne de la caserne dansait à la clarté douteuse des quinquets et aux senteurs de taverne de l'As-de-pique devant des soldats en manches de chemises, tenant de courtes pipes entre les lèvres, avec une grâce plus attrayante que n'en posséda jamais la première ballerine de l'Europe dansant devant des souverains et des princes sur les scènes de Paris, de Vienne, ou de Londres.

C'était la bamboula orientale des harems à laquelle venait s'ajouter toute la grâce enchanteresses, tout l'éclat brillant du sang de la France.

Tout à coup elle leva ses deux mains au-dessus de sa tête.

— A moi, Roumis !...

C'était le signal bien connu, le signal de la permission de se joindre à ce vertigo sauvage après lequel soupirait chacun de ses spectateurs ; les pipes furent mises de côté, les képis enlevés, la musique éclata avec plus de violence et plus de frénésie, et la Retraite de Crimée fut répétée en chœur par cent voix formidables.

Ils dansaient comme peuvent danser les hommes qui servent sous le drapeau français et qui vivent sous le soleil d'Afrique.

Deux seulement se contentèrent d'observer ; le chasseur d'Afrique et un vieux chasseur du 10^e bataillon, estropié pour le reste de sa vie à Zaatcha, sous Carrobert.

— Est-tu maboull... que tu ne danses pas

toi ? — murmura le vétéran à son silencieux compagnon.

Le chasseur se retourna en souriant à demi. — Je préfère une bamboula au son du canon, mon vieux.

— Bravo ! Cependant, elle est assez jolie pour te tenter !

— Oui, elle est trop jolie pour changer ainsi de sexe en menant une pareille vie.

Ses pensées se reportaient vers une femme qu'il avait beaucoup aimée, une jeune Arabe, aux yeux semblables à la paix des eaux sombres, qui lui était échue une fois, dans une razzia, pour sa part du butin, et pour laquelle il s'était refusé les cartes, le vin, le tabac, une heure au café, tout ce qui adoucit les privations et la vie monotone d'un simple soldat, ce qu'il était alors, afin qu'elle pût avoir les rares et maigres douceurs qu'il pouvait lui procurer sur sa misérable solde.

Elle était morte.

Sa mort avait été le plus sombre moment de sa vie en Afrique, mais le son de sa voix flûtée semblait encore en ce moment résonner à son oreille.

Cette fille-soldat avait peu de charme pour lui comparée à la grâce douce, silencieuse, et tendre de Zelme qu'il avait perdue.

Il se retourna et frappa sur l'épaule d'un chasseur qui s'était arrêté un instant pour reprendre haleine au milieu de ce tourbillon échevelé.

— Viens, il faut que nous soyons chez les Djieds au point du jour !

Le soldat obéit instantanément ; ils avaient

reçu l'ordre d'aller reconnaître un camp de Bédouins situé à une trentaine de kilomètres sur le plateau et d'y demeurer.

Ce camp, officiellement soumis, n'offrait pas assez de garanties pour que le bureau arabe n'eût pas désiré profiter des services du brigadier, que sa connaissance des Arabes, son amitié avec les tribus, et son intelligence supérieure dans de semblables missions, rendaient particulièrement propre à des expéditions qui exigeaient de la diplomatie et de l'adresse tout autant que de l'audace et du feu.

Il quitta d'un air songeur la bruyante salle de bal pour le calme d'une nuit algérienne.

Au moment où il sortait, Cigarette, qui s'était trouvée plus près de lui qu'il ne l'avait soupçonnée, se présenta devant lui les yeux étincelants de fureur, tandis qu'avec un rire méprisant elle frappa ses lèvres d'un cigare qu'elle lui lança au visage.

— Changer de sexe ?... Eh bien ! si vous avez un visage de femme, pourquoi n'aurais-je pas un cœur d'homme, moi ? Ce n'est qu'un loyal échange. Je ne suis pas une chatte, mon bon zig, prenez garde à mes talons !

Ces paroles avaient été prononcées avec violence ; il y avait trop en elle de l'intrépidité des zéphirs et des chacals avec lesquels sa jeunesse s'était passée pour qu'elle ne devint pas dangereuse une fois réveillée.

(A suivre.)

propriétaire à Sérignac; Saint-Géry, M. Cayla, maire à Saint-Géry.

Arrondissement de Figeac : Figeac (Est), M. Conort; Figeac (Ouest), M. Dournes, maire de Fons; Latronquière, M. Mage, notaire à Latronquière; Livernon, M. le Dr Bex à Livernon.

Arrondissement de Gourdon : Gourdon, M. Pons, pharmacien à Gourdon; Martel, M. Laplagne, à Martel; Labastide-Murat, M. Brugalières, notaire à Labastide; Payrac, M. Pebevre, propriétaire à Masclat; Saint Germain, M. Lasserre, notaire.

« La Grappe »

Nous recevons trop tard pour l'insérer un compte rendu du banquet des originaires du Lot « La Grappe », à Paris.

Le compte rendu ayant été publié dans d'autres journaux, est aujourd'hui inutile.

CAHORS

Lycée Gambetta

BACCALAUREATS

Mathématiques Elémentaires

Gambert Georges, reçu.

Philosophie

Demeaux Léopold, admissible.

Valades Germain, id.

Vincent Eugène, id.

Première Moderne (Lettres)

Conquet Léonce, reçu.

Pomié Auguste, id.

Triouillier Emile, id.

Rhétorique

Augé Gustave, admissible.

Daynard Paul, id.

Du Mas de Veaucocourd Louis, admissible

Latour Jean, id.

Pellefigue Georges, id.

Seconde Moderne

Bach Salomon, admissible.

Van den Vaero Eugène, reçu.

Bal de l'Avenir Cadurcien

C'est samedi qu'aurailieu le bal que depuis deux mois, avec un zèle et une intelligence auxquels nous applaudissons de tout cœur, ont organisé les jeunes musiciens de l'Avenir Cadurcien.

Dire que cette fête sera réussie, que les organisateurs remporteront un brillant succès, nous en sommes persuadé quant aux recettes, qui s'élèvent déjà à une somme assez ronde, chacun ayant tenu à soutenir cette excellente œuvre de charité.

Il ne reste donc plus qu'à souhaiter que de nombreux danseurs et danseuses se rendent au bal.

La Commission d'organisation du Bal, nous prie de faire connaître que les confettis seront rigoureusement interdits dans la salle du théâtre, samedi soir.

Cette excellente mesure ne peut qu'être accueillie avec satisfaction par tous, par les jeunes filles surtout.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Demain soir vendredi, l'Avenir Cadurcien organisera une magnifique retraite aux flambeaux.

La société des Sauveteurs du Lot prêtera son concours.

Bourse aux vins

Nous renouvelons aux viticulteurs du Lot que le marché aux vins aura lieu à Cahors samedi 17 courant à 1 h. du soir au siège de la Bourse aux vins jardin du café l'ivoli.

THÉÂTRE DE CAHORS

C'est ce soir qu'aura lieu la séance mystérieuse et magique, fashionable, récréative, littéraire, scientifique, fin de siècle, morale, instructive et amusante, révélation des mystères de l'antiquité avec expériences démonstratives sur tout ce que les sciences abstraites et occultes ont produit de plus surprenant depuis Zoroastre jusqu'à nos jours, donnée par le Commandeur

CAZENEUVE

prestidigitateur illusionniste, vulgarisateur des sciences magiques et astronomiques avec le concours de son élève

Mlle Reine DESOLANGE

la sensitive humaine, sujet extatique, décorée par S. M. I. le Sultan.

On annonce pour très prochainement une soirée composée de : *Le Cid*, tragédie de Corneille et *Le Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais.

La troupe, composée d'artistes parisiens, est dirigée par l'impressario Georges Barbier.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 15 ET 18 NOVEMBRE 1900

Allegro Militaire,	Sellenick.
L'Ambassadrice, (Ouverture)	Auber.
Ondulation, (Mazurka)	Strobl.
Valse Bleue,	Margis.
Echos des Concerts, (Quadrille)	X.

De 3 heures à 4 heures (*Allées Fénelon*).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 15 novembre 1900

Naissance

Vayssière, Juliette-Françoise-Gabrielle, impasse Dufour, 4.

Mariage

Vayssière, Jean-Ambroise menuisier et Taillade, Elise-Léontine-Marceline s. p.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Foire du 14 novembre. — Cours pratiqués; Bœufs d'attelage 4 à 600 fr.

Bœufs de boucherie, 28 à 30 fr. les 50 k.
Veaux, 65 à 70 cent. la livre.
Brebis grasses, 60 cent. id.
Moutons, 15 à 20 fr.
Poules, 4 à 5 fr. la paire.
Dindons, 7 à 8 fr. id.
Œufs, 80 cent. la douzaine.
Blé, 14 fr. l'hect.
Avoine, 8 fr. id.
Noix, 15 fr. id.
Prunes, de 15 à 20 fr. l'hect.
Oies de 12 à 15 fr.
Canards 80 cent. la livre.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Arrestation. — La gendarmerie de Saint-Céré a mis en état d'arrestation le nommé Jean Pasquié, âgé de 40 ans, né à Rochechouart (Haute-Vienne), vagabond de profession, sans domicile fixe, sous l'inculpation de vagabondage et mendicité. Conduit sous bonne escorte à Figeac, il a été écroué à la maison d'arrêt de notre ville, et mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Chez nos voisins

ETOUARS (Dordogne). — Sous une charrette. — Le 9 courant, vers six heures et demie du soir, le nommé Jean Rétoin, 53 ans, cultivateur à Etouars, revenait des champs monté sur sa charrette. Ses vaches ayant pris peur et s'étant mises à courir, il voulut descendre, mais il fut accroché par l'une des planches de la charrette et resta ainsi suspendu sur le parcours d'une dizaine de mètres. Le cabotement de la charrette ayant fait tomber, la roue lui passa sur les reins.

L'un de ses voisins, non loin de là, entendant ses cris de détresse, courut à son secours, mais, voyant qu'il ne pouvait l'emporter, il s'empressa d'aviser sa famille de cet accident.

Ce malheureux, transporté chez lui, eut encore la force de raconter à sa femme comment l'accident s'était produit, mais il ne tarda pas à rendre le dernier soupir dans d'atroces souffrances.

LACHAPPELLE-FAUCHER (Dordogne). — Accident mortel. — Le sieur Mathurin Lajarthe, âgé de soixante-quatre ans, propriétaire à Lachapelle-Faucher, se rendait vendredi matin, à neuf heures, à la rivière, avec une petite charrette chargée d'une barrique et attelée d'un âne, pour puiser de l'eau, lorsqu'à un moment donné l'âne partit à une allure désordonnée. Arrivé à un tournant, l'attelage versa. Lajarthe fut violemment projeté à terre et si malheureusement, que sa tête tomba contre un mur. Le pauvre homme mourut sur le coup.

Le plus impartial
Le mieux informé
5 FR. PAR AN.

LE GUIDE DU CAPITALISTE

Le seul qui envoie à ses
ABONNÉS des Avis
Conseils et indications indiquant les
Opportunités.

DERNIÈRE LOCALE

Tribunal correctionnel

Audience du 15 novembre 1900

Vol. — Marguerite Kleing, âgée de 38 ans, sans domicile fixe, a volé du café et du sucre au préjudice d'une épicière de Caillac.

La femme Kleing est condamnée à 15 jours de prison.

Escroquerie. — Bouzerand, cultivateur à Albas, âgé de 68 ans, et sa femme, ménagère à Albas, achetèrent, le jour de la foire dernière de Sauzet, un troupeau d'oies à la veuve Boutet. En la payant, ils glissèrent au milieu des pièces d'argent et d'or, une pièce en carton, imitant un louis de 20 francs.

Bouzerand qui a déjà été condamné 3 fois pour vol, est condamné à 1 mois de prison; sa femme est punie de la même peine, mais elle obtient le bénéfice de la loi Bérenger.

Délit de chasse. — Un chasseur est condamné à 25 d'amende et la remise du fusil.

Outrage public à la pudeur. — Bonhomme Pierre, 17 ans, domestique à Saint-Géry, est condamné à 15 jours de prison pour outrages publics à la pudeur sur la nommée Bessières Marie, âgée de 17 ans, domestique au même lieu.

Cour d'assises

Les assises du Lot s'ouvriront à Cahors le lundi 17 décembre sous la présidence de M. Pichon, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Fournier juges.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris. — Sommaire du 15 novembre 1900.

V^o Nacla : Chronique. — Camille Frammarion : Les Caprices de la foudre. — E. A. Spoll et Paul Cosseret : La Mine d'Or (suite). — Théodore Cahu : L'Étang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Weindel : L'Or rouge (suite). — Comte Léon Tolstoï : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite). — V^o Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).

PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 14

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

III

« LA PROSKROUSIS »

— Allez, je comprends que vous aimeriez mieux me savoir ailleurs...

— Dis donc, j'espère que tu ne vas pas recommencer tes frasques de tantôt, je n'ai pas envie d'aller te sauver encore une fois, ou plutôt de me faire sauver encore par toi. J'aime bien l'eau salée quand je suis dessus, mais pas quand je suis dedans. J'aime mieux boire à même le bidon de raki, qu'à la grande tasse...

— Rassurez-vous, Antonios, je n'ai pas envie de recommencer...

— Non, tu n'es pas un méchant garçon, et si seulement tu étais...

... Mais au fait, pourquoi ne le serais-tu pas ? Fais-toi chrétien, et tu deviens mon matelot, foi d'Antonios, et la malchance s'en va et nous crochons les Turcs, et nous les coulons...

— Vous croyez, maître ?

— Si je le crois ! Mais tous les matelots te le diront, c'est un fait connu.

— Bonsoir, Antonios...

— Sur ces mots, le jeune homme s'éloigna,

laissant le maître d'équipage abasourdi du brusque dénouement de la conversation...

— Ces mécréants, grogna-t-il. Ça a le per-tuis de l'entendement calfaté !

Sur cette désolante constatation, il descendit au poste d'équipage, bourra sa pipe, l'alluma et s'endormit en la fumant.

Ce fut la voix du capitaine qui l'éveilla.

— Tout le monde debout, les enfants, et sur le pont...

En un clin d'œil, les hamacs furent roulés et les hommes bâillant, et s'étirant, allèrent sur le pont recevoir quelques paquets de mer qui finirent de les dégourdir. Une distribution de café et de raki les réchauffa et les mit en bonne humeur.

— Relevez ces feux, dit le capitaine en leur montrant les feux de position d'un navire de fort tonnage dont la masse sombre se distinguait, à une encablure à peine de la Proskrousis. C'est la frégate de tantôt qui a renoncé à nous poursuivre et ne nous croit pas si près. Il s'agit de l'aborder en douceur et de nous y installer. La Proskrousis est mal en point; sans la nuit nous aurions été pris; mais le jour se lèvera dans deux heures. Nous n'avons qu'une chance de salut : changer de bord... Il faut que, dans une heure, la frégate soit à nous; préparez tout pour l'abordage.

Un geste avait réprimé les cris d'enthousiasme prêts à s'échapper de toutes les poitrines.

— Eh bien ! quand penses-tu, Antonios ?

— Moi, mon capitaine, je pense qu'il y a un moyen bien simple d'arranger les choses.

— Vraiment, vieux ! Et lequel ?

— Il n'y a qu'à faire baptiser le mécréant...

— Eh ! je te parle de prendre la frégate.

— C'est bien ça, mon capitaine ! S'il n'y avait pas de mécréant, un mécréant que j'aime et que j'estime, sans vouloir en dire plus, mais enfin, c'est un mécréant...

— Oh ! tête de bois...

— Oui, mon capitaine... Alors je lui en ai touché deux mots...

— Et que t'a-t-il dit ! demanda avidement le capitaine.

— Il m'a dit « bonsoir », mon capitaine.

Le capitaine hocha la tête.

— Nous avons rêvé, va, mon pauvre Antonios.

— Je ne sais pas, mon capitaine...

— Tu sais quelque chose ?

— Non, mon capitaine. Il a fait un nœud plat à sa langue; je voulais qu'il me largue son histoire en grand, mais il sait louvoyer et j'en ai été pour mes frais.

— Sais-tu du moins qui il est, comment il se nomme ?

— Il m'a dit qu'il s'appelait Artaki, mais quand je lui ai demandé le nom de son père, il a filé son nœud sans vouloir hisser son pavillon.

— Tu es un fin matelot, Antonios... et un mauvais diplomate. Garde-toi de nouvelles questions; il ne faut pas éveiller ses méfiances si nous voulons savoir la vérité.

— Suffit; on amarrera sa langue.

La Proskrousis arrivait doucement sous l'arrière de la frégate turque. Un choc qui fit

frémir le brick dans ses armatures, annonça qu'on avait accosté.

— Hardi, les enfants ! cria le capitaine...

Gaffes et grappins s'abattaient sur le couronnement de la frégate, des cordages s'enroulaient aux saillies et les deux navires étaient bientôt étroitement liés.

Les Grecs, sabre aux dents, pistolet et hache au poing, roulaient comme une avalanche sur le pont de la frégate.

— A la pièce de retraite ! criaient Empresterios.

Dix hommes vigoureux saisissaient le canon de l'arrière, celui dont une décharge avait coupé le bout dehors de bonnette de la Proskrousis, le soulevaient et le tournaient vers l'avant.

Les Turcs, refoulés vers la proue, s'y groupaient sous les ordres de leurs officiers. Leurs camarades, éveillés en sursaut, arrivaient à leur secours et les cinquante hommes d'Empresterios en avaient déjà plus d'une centaine devant eux.

— Feu ! clama le capitaine.

La pièce de retraite, retournée contre les Turcs, lança une terrible charge de mitraille sur le groupe des Turcs qui rejetaient les Grecs en arrière. Ceux-ci reçurent bien quelques éclats, mais l'effet dans les rangs ennemis fut effrayant.

Plus de la moitié des Turcs avaient été renversés par une trombe de fer, le pont était couvert de cadavres, à chaque pas on y glissait dans le sang, des râles d'agonie se mêlaient aux hurlements de triomphe. (A suivre)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (AU 12 NOVEMBRE 1900)

		17	5	23(1)	35	1125
		EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
		1 ^o , 2 ^o , 3 ^o classes	1 ^o , 2 ^o , 3 ^o classes	1 ^o classe	1 ^o , 2 ^o , 3 ^o classes	1 ^o , 2 ^o , 3 ^o classes
PARIS	départ.	3 10s.	10 ^h . 19 ^m .	8 53s.	11 15s.	—
LIMOGES	arrivée.	1 50 ^m	4 40	3 10 ^m	9 2 ^m	—
LIMOGES	départ.	3 31	4 46	3 18 ^m	9 29	—
BRIVE	arrivée.	6 36 ^m	6 34 ^m	4 57	10 32 ^m	—
BRIVE	départ.	6 45 ^m	7 1	5 5	1 1	7 ^h . 11 soir
Gignac-Cressensac	arrivée.	7 20	—	—	1 38	7 49
Gignac-Cressensac	départ.	7 40	7 37	5 44	1 59	8 10
SOULLAC	arrivée.	7 45	7 38	5 47	2 3	8 18
SOULLAC	départ.	7 52	—	—	2 10	8 25
CAZOULÈS	arrivée.	7 53	—	—	2 11	8 27
CAZOULÈS	départ.	8 9	—	—	2 26	8 42
Lamothe-Fénelon	arrivée.	8 19	—	—	2 37	8 53
Nozac	arrivée.	8 31	8 3	6 15	2 50	9 6
GOURDON	arrivée.	8 40	—	—	3	9 16
Saint-Clair	arrivée.	8 51	—	—	3 12	9 28
Dégagnac	arrivée.	9 2	—	—	3 24	9 40
Thédirac-Peyrilles	arrivée.	9 13	—	—	3 35	9 51
Saint-Denis-Catus	arrivée.	9 22	—	—	3 45	10 1
Espère	arrivée.	9 32	8 39	6 54	3 56	10 12 soir
CAHORS	départ.	9 41	8 45	7 3	4 5	10 12 ^{soir}
Sept-Ponts	arrivée.	9 51	—	—	4 16	7 42 ^{matin}
Cieurac	arrivée.	10 5	—	—	4 32	7 59 ^{matin}
Lalbenque	arrivée.	10 12	—	—	4 40	8 8
Caussade	arrivée.	10 45	9 23	7 45	5 15	8 45
MONTAUBAN	arrivée.	11 19	9 47	8 10	5 55	9 27
TOULOUSE	arrivée.	12 14s.	10 35s.	8 59 ^{matin}	7 51 ^{soir}	—

(1) Le train EXPRESS 23 qui part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2^e et 3^ecl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

		140 (1)	16	1140-1128	1132(2)	26	1126	1136	40
		EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
		1 ^o classe	1 ^o classe	1, 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^o , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^o , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^o , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^o , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^o , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE	d.	1 10 ^m	2 ^h . 43 ^m	3 18 ^m	5 45 s	8 ^h . 40 ^m	—	9 ^h . 13 ^m	5 30 ^m
MONTAUBAN	d.	1 50	3 37	4 32 ^m	7 30	9 31	—	10 53	7 25 ^m
Caussade	d.	—	4 1	5 12	8 11	9 53	—	11 33	8 6
Lalbenque	d.	—	—	5 53	8 52	—	—	11 33	8 6
Cieurac	d.	—	—	6 2	9 1	—	—	11 33	8 6
Sept-Ponts	d.	—	—	6 14	9 13	—	—	11 33	8 6
CAHORS	arr.	2 46	4 38	6 22	9 21	10 30	—	11 33	8 6
CAHORS	dép.	2 50	4 48	6 40	—	10 36	—	11 33	8 6
Espère	d.	—	—	6 53	—	—	5 57	—	9 36
St-Denis-Catus	d.	—	—	7 7	—	—	6 11 ^m	—	9 48
Thédirac-Peyril	d.	—	—	7 21	—	—	6 25 ^m	—	10 1
Dégagnac	d.	—	—	7 30	—	—	6 41	—	10 14
Saint-Clair	d.	—	—	7 40	—	—	6 50	—	10 23
GOURDON	d.	—	5 30	7 55	—	11 16	6 59	—	10 32
Nozac	d.	—	—	8 4	—	—	7 17	—	10 45
Lamothe-Fénel.	d.	—	—	8 13	—	—	7 26	—	10 53
CAZOULÈS	d.	—	—	8 25	—	—	7 36	—	11 2
CAZOULÈS	d.	—	—	8 26	—	—	7 48	—	11 14
SOULLAC	d.	3 48	5 51	8 34	—	11 37	7 49	—	11 15
SOULLAC	d.	3 49	5 55	8 39	—	11 38	7 57	—	11 22
Gignac-Cressens	d.	—	—	9 9	—	—	8 7	—	11 25
BRIVE	d.	4 25	6 31	9 44	—	—	8 37	—	11 51
BRIVE	d.	4 30	7	—	—	12 14	9 11 ^m	—	12 23
PARIS	arrivée.	12 0s	4 37 ^{matin}	—	—	9 37 ^{matin}	—	—	11 31 ^{matin}

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1^{re} classe; il prend exceptionnellement les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2^e classe et 500 kil. en 3^e classe.
(2) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS — D.	6 ^h 50 ^m	12 ^h 30 ^m	6 ^h 30 ^m
Marcilhac	6 15	1 4	6 44
Arrêt Douelle	6 23	1 8	6 48
Parnac	6 30	1 15	6 55
Luzech	6 36	1 21	7 2
Cahors-Franc.	6 49	1 33	7 45
Arrêt Prayssac	6 52	1 37	7 48
Puy-Évêque	7 1	1 45	7 28
Duravel	7 8	1 50	7 35
Soturac-Touzac	7 16	1 58	7 43
Fumel	7 25	2 7	7 53
LIBOS — A.	7 31	2 13	7 59
PARIS — A.	11 19s.	4 37	9 25m

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS — D.	7 ^h 15s.	11 ^h 15s.	7 ^h 13m
LIBOS — D.	7 6	3 8	8 55
Fumel	8 6	3 24	9 15
Soturac-Touzac	8 16	3 34	9 25
Duravel	8 23	3 41	9 32
Puy-Évêque	8 30	3 48	9 39
Arrêt Prayssac	8 37	3 55	9 46
Gastel-Franc.	8 45	3 59	9 51
Luzech	8 54	4 9	10 1
Parnac	9 3	4 17	10 9
Arrêt Douelle	9 8	4 22	10 14
Mercuès	9 13	4 27	10 19
CAHORS — A.	9 25	4 39	10 31

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS — D.	7 ^h 23s.	1 ^h 27s.	6 ^h 27s.
Cabessut, halte	7 33	1 36	6 36
Arcambal	7 43	1 47	6 46
Vers	7 52	1 56	6 54
Saint-Géry	8 1	2 4	7 2
Conduché	8 14	2 17	7 14
St-Cirq, halte	8 21	2 24	7 20
St-Martin-Lab.	8 35	2 33	7 28
Calvignac, halte	8 41	2 41	7 35
Cajarc	8 55	2 53	7 47
Montbrun, halte	9 6	3 6	7 57
Tolrac	9 16	3 16	8 6
Lamadoleine	9 29	3 29	8 18
CAPDENAC — A.	9 41	3 41	8 30

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC — D.	7 33	11 ^h 02	5 ^h 19s.
Lamadoleine	7 45	11 21	5 31
Toirac	7 56	11 35	5 43
Montbrun, halte	8 4	11 42	5 52
Cajarc	8 14	11 55	6 4
Calvignac, halte	8 24	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 32	12 14	6 23
St-Cirq, halte	8 40	12 23	6 33
Conduché	8 46	12 30	6 40
Saint-Géry	9 9	12 43	7 3
Vers	9 5	12 51	7 6
Arcambal	9 13	1	7 15
Cabessut, halte	9 25	1 11	7 26
CAHORS — A.	9 31	1 19	7 34

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET
DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉBRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

Bibliographie

L'Almanach du Drapeau pour 1901

LIVRET DU PATRIOTE, DU MARIN ET DU SOLDAT

L'Almanach du Drapeau dont on connaît le succès considérable et qui, sous un format réduit, contient tant de choses intéressantes et utiles, vient de paraître pour la seconde année à la librairie Hachette et C^o.

C'est une véritable encyclopédie de tout ce qui touche à la patrie, à sa force et à sa grandeur. Est-on embarrassé sur un point quelconque de la loi militaire ou maritime, de la vie sous les armes, l'Almanach du Drapeau est là qui nous renseigne.

Pour le marin et pour le soldat comme pour quiconque le sera, l'a été ou qui l'aime, l'Almanach du Drapeau a rassemblé dans ses pages tout ce qui peut distraire et instruire.

Parmi ses 202 articles, citons au hasard :

Les honneurs au drapeau dans tous les pays. — Les drapeaux du passé. — La vie en campagne des armées de terre et de mer. — Ce que fume l'armée. — Paris est-il imprenable? — La lutte enseignée en 29 images. — Le truc du fantassin et le fourbi du cavalier. — Comment on s'oriente à la mer. — L'écriture des grands capitaines. — Les grands chefs de l'armée russe. — Un soldat qui a vu trois siècles. — Le drapeau de Mazagan.

— Les petits souverains soldats. — Le livre d'or de l'année. — La vie du grand Napoléon racontée par l'image d'Épinal. — La loi militaire sous forme de petit dictionnaire, etc., etc.

Il est précieux entre tous, ce petit livre qui compte mille sept cent soixante gravures et soixante cartes, et offre à ses lecteurs des concours représentant à eux seuls la somme de treize mille francs et des primes qui remboursent plus de cinquante fois son prix : 1 fr. 50.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE

Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4^o

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^e Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3^e Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

ABONNEMENTS D'ESSAI

DE TROIS MOIS

du 1^{er} octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Paris : 3 fr. ; Départements : 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et ont placé cette publication, la meilleur marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

France : 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient :

- Une causerie sur les Modes enfantines
- Des Modèles de robes
- Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour fillettes et garçons
- Un et souvent deux Patrons d'écoupés
- Une gravure de Modes colorisée
- Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPEE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Paraissant le 15 de chaque mois

Paris : 1 fr. 75 ; Départements : 2 fr. 25

Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois :

- Cartonnages coloriés
- Figurines à découper ; Décors de théâtre
- Surprises de toutes sortes
- On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)